

# Le Département au service de tous les Yvelinois

Acteur de toutes les solidarités, le Conseil départemental accompagne les Yvelinois dans toutes les étapes de leur vie. Aménageur du territoire, il est également un partenaire essentiel des communes et intercommunalités pour la réalisation de leurs projets.

Le département aide les jeunes à se réaliser à travers **plusieurs dispositifs** : bourse au permis de conduire, aide au Brevet d'animateur (Bafa), Yvelines Etudiants Seniors...



## Gérer et organiser

Entretenir les **1 577 km de routes** départementales et faciliter les déplacements de chacun par tous les temps.

Contribuer à l'**attractivité du territoire** (aide aux communes, développement du haut débit, construction de logements) et relancer l'emploi.



Organiser et financer le transport des **78 000 élèves** sur le territoire. Le Département prend en charge **50 % des frais de la carte Imagin'R**.

Proposer des **repas équilibrés** dans les restaurants scolaires et doter les élèves d'**outils numériques** en classe pour favoriser leur réussite.



Entretien et rénover les **collèges** yvelinois en les mettant aux normes environnementales.



## Aménager et animer

Encourager la **pratique sportive pour tous** en soutenant les **clubs et associations**, et en participant au financement des **grands équipements** (stades, piscines, gymnases...).

Favoriser l'**accès à un emploi durable des bénéficiaires du RSA** et lutter ainsi contre l'exclusion.

Contribuer à la sécurité des Yvelinois en gérant et en finançant le **Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 78)**.

La **Bibliothèque départementale** alimente les bibliothèques et médiathèques des Yvelines en livres, CD, DVD, revues. De leur côté, les **Archives départementales** mettent à disposition du public tout un ensemble de documents historiques qui racontent le territoire.

Proposer une **programmation culturelle diversifiée et éclectique**. Organisation chaque été du festival « **Les Yvelines font leur cinéma** ».



## Accompagner les familles

Le Département gère les **centres de PMI** (protection maternelle et infantile). Il délivre aussi l'agrément aux **assistantes maternelles** et aide les communes et associations à construire de **nouvelles structures d'accueil**.



## Sensibiliser à la préservation de l'environnement

Préserver la **biodiversité** et faire découvrir la beauté du **patrimoine naturel** à travers les espaces naturels remarquables.

Protéger les **600 km de cours d'eau** et améliorer la qualité de l'eau potable distribuée ou traitée en station d'épuration.



Il favorise le **maintien à domicile** des personnes âgées en versant l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à quelque **13 200 bénéficiaires** et en développant des dispositifs comme la téléassistance, l'aide ménagère ou le portage des repas.



Le Département épaula **3 200 personnes en situation de handicap** : prestation de compensation de handicap, aides au transport (PAM 78), création de places en établissements...

Plus d'informations sur [yvelines.fr](http://yvelines.fr)